

>> Edito



En route pour le SAGE !

On en parlait depuis de longues années, désormais il semble sur les rails !

Il : le projet de SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Après un travail en profondeur à l'échelle de la moyenne vallée de la Vire mené depuis 1998, il était important de s'attacher maintenant à l'ensemble du linéaire de cette belle épine dorsale qu'est la Vire.

Une vue globale est en effet nécessaire pour mieux appréhender les besoins de ce fleuve et tenter d'y répondre au mieux.

L'objectif, c'est le « bon état écologique », notion définie par la Directive Cadre sur l'eau de 2000, à atteindre pour 2015 – voire 2021 dans certains cas.

Si un SAGE ne peut être LA réponse à toutes les questions, c'est un cadre idéal pour regrouper tous les acteurs concernés : professionnels (agriculteurs, artisans, industriels, ...) usagers (consommateurs, associations), élus territoriaux (Communes, Communautés de Communes, Départements, Région), services de l'Etat concernés (Agence de l'Eau, DIREN, DDE...).

Une première rencontre, le 19 avril dernier à Saint-Lô, s'est tenue dans ce but. Elle est prometteuse. La route sera longue et peut-être parfois sinueuse. Mais le chantier est ouvert pour les années à venir. Alors tous ensemble, retrouvons nos manches !

Philippe GOSSELIN,
Président du Syndicat Mixte du Val de Vire.



La Vire - Rampan



Barrage des Claies de Vire

>>> Dernière minute

Un projet enfin sur les rails...

Le SMVV, l'association Pour la Vire, la SNCF, Réseau Ferré de France, la commune de Condé sur Vire, la communauté de communes de l'agglomération saint loise, la communauté de communes du canton de Torgny sur Vire et la communauté de communes du canton de Canisy vont signer la convention d'exploitation pour la mise en œuvre d'un produit touristique vélorail dans le Saint-Lois à la saison 2007.



➔ Sommaire

➔ Eau

- >> **Règlementation** p 1
- >> **Le dossier eau** p 2
Le SAGE de la Vire p 3
- >> **Artisanat**
Garagistes, dépêchez-vous !
Coup de pouce pour les métiers de bouche
- >> **Agriculture** p 3
Le bassin du Hamel passé au peigne fin
Dernière année d'aide à la fertilisation raisonnée
- >> **Rivières, cours d'eau** p 3
Le Fumichon se protège
Médaille d'Or pour l'Alose
Qualité des eaux de la Vire

➔ Tourisme

- >> **En bref** p 4
Le tourisme pour tous dans le Saint-Lois
La Voie Verte du bord de Vire
- >> **Coups de cœur** p 4
- >> **A vos agendas** p 4

Sommaire ←

>> Règlementation

L'ANC et la loi sur l'eau

Après moult détours et accidents de parcours, le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques a été adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale le 30 mai 2006. Il apporte notamment des modifications significatives en matière d'assainissement non collectif. Les installations sont soumises à un diagnostic obligatoire tous les 10 ans à compter de leur date de construction. Leur réhabilitation ouvre droit à un crédit d'impôt. De plus, les entreprises assurant la vidange des installations doivent être agréées par le Préfet.

Ce projet est soumis en deuxième lecture au Sénat.

A suivre...

Le SAGE de la Vire

19 avril 2006 : premier galet pour la Vire

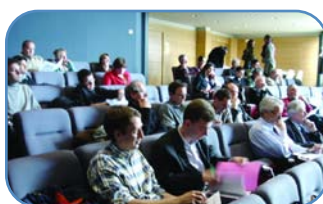
Organisée par le SMVV, La première réunion d'information et de consultation des acteurs locaux pour le lancement du SAGE de la Vire s'est tenue à Agneaux le 19 avril dernier. Les villes de Vire et Saint Lô ainsi que le Parc des Marais ont appuyé la démarche.

Les personnes invitées étaient toutes concernées par le bassin versant de la Vire à différents titres : élus (de communautés de communes, de syndicats d'approvisionnement en Eau potable, des Conseils Généraux du Calvados et de la Manche, du Conseil Régional), services de l'Etat, partenaires techniques, représentants des usagers, associations, etc... Au total, près de 65 personnes ont participé à cette rencontre, soit plus d'un tiers des personnes invitées, ce qui est significatif pour une telle rencontre.

Outre le rappel du cadre réglementaire, l'objectif de cette rencontre était d'officialiser le lancement des démarches pour la mise en place du SAGE de la Vire. D'autre part, jusqu'à la constitution de la CLE, le SMVV se porte candidat pour porter l'animation et les études nécessaires au projet. La rencontre a permis d'officialiser le rôle du SMVV dans cette phase d'émergence du SAGE.

Voici le calendrier adopté à l'issue de la rencontre

- Dans les mois qui viennent, le SMVV poursuivra sa démarche d'information et de mobilisation des acteurs en rencontrant les syndicats d'eau et Communautés de communes du Calvados notamment.
- En parallèle, le Syndicat assurera la préparation du dossier argumentaire qui permettra aux principales collectivités de saisir les Préfets de la Manche et du Calvados avant la fin de l'année 2006.
- Selon les délais administratifs, la CLE devrait vraisemblablement pouvoir être mise en place au printemps 2007.



Merci à Christian Allain pour les photographies.

Qu'est-ce qu'un SAGE ?

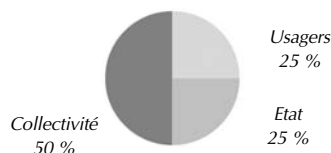
Issu de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un document de planification de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. Il a pour objectif de satisfaire les besoins de tous les usagers tout en préservant les milieux, et ceci dans la concertation. Le SAGE a une portée juridique puisqu'il est opposable à l'administration (SCOT, PLU...)

La CLE : l'instance de concertation du SAGE

Assemblée délibérante et opérationnelle du SAGE, présidée par un élu, la Commission Locale de l'Eau (CLE) assure l'ensemble de la démarche et l'élaboration du SAGE.

Ainsi, elle définit les axes de travail et consulte les partenaires institutionnels et les autres parties prenantes du terrain. Enfin elle prévient et arbitre les conflits.

La composition de la CLE :



Le bassin versant de la Vire

Si la Vire s'écoule sur 128 km de Saint de Saint Christophe de Chaulieu à la baie des Veys, ce sont plus de 669 km de cours d'eau au total qui drainent un bassin versant de 1 240 km².



Situé à cheval sur deux départements, le bassin de la Vire compte 165 communes et 121 000 habitants :

- Dans la Manche : 609 km², 87 communes et 72 956 habitants,
- Dans le Calvados : 647 km², 77 communes et 47 884 habitants.

La population et les activités se concentrent autour des deux villes principales : Saint-Lô et Vire.

Carte du Bassin Versant de la Vire

- Parc des Marais du Cotentin et du Bessin
- Syndicat Mixte du Val de Vire

Les grands enjeux du SAGE de la Vire

Dès 1996, le schéma directeur pour l'aménagement et la gestion des eaux identifiait plusieurs grands enjeux liés à la gestion des eaux de la Vire :

- la sécurité de l'AEP : prises d'eau en rivière ;

- la salubrité de la Baie des Veys : vocation conchylicole ;
 - la valorisation des potentialités piscicoles et halieutiques : rivières à migrateur ;
 - la mise en cohérence et la coordination des actions nécessaires pour l'amélioration de la salubrité de la Baie des Veys.
- Depuis, la préservation de la zone humide de la basse vallée de la Vire s'impose comme un nouvel enjeu.

» Artisanat

Garagistes, dépêchez-vous !

Les garagistes et autres activités de mécanique automobile qui souhaitent bénéficier de subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie n'ont plus que quelques mois pour se décider. L'opération « Contrat métiers garages-défis de l'environnement » prend fin avec l'année 2006. Les derniers dossiers devront au plus tard être transmis à l'Agence de l'Eau début septembre.



Un coup de pouce pour les métiers de bouche



Vous êtes restaurateur, charcutier, traiteur,...dans le Pays Saint Loïs. Saviez-vous qu'il vous est interdit de rejeter vos graisses alimentaires et huiles de friture en direct au réseau d'assainissement de votre commune ? Le SMVV se déplace gratuitement pour effectuer un diagnostic environnemental de votre activité et vous accompagne dans le montage de votre dossier de demande de subvention. Pour plus d'infos : voir www.pays-saint-lois.com, rubrique "environnement".

Le SMVV se déplace gratuitement pour effectuer un diagnostic environnemental de votre activité et vous accompagne dans le montage de votre dossier de demande de subvention. Pour plus d'infos : voir www.pays-saint-lois.com, rubrique "environnement".

» Rivières - Cours d'eau

Le Fumichon se protège



La restauration du Fumichon se poursuit. La réception officielle de la première tranche de travaux aura lieu à l'automne. Le 28 juin, une visite des aménagements est organisée pour les collectivités du Pays Saint-Loïs intéressées.

Médaille d'Or pour l'Alose

De nombreux randonneurs du chemin de halage se sont déjà alarmés de voir des centaines de poissons morts dans la Vire, surtout entre Saint-Lô et Pont-Hébert, et ce phénomène devrait s'amplifier dans les semaines à venir...Mais rassurons-nous, la qualité des eaux n'est pas en cause ! Pour une fois cette forte mortalité piscicole est plutôt bon signe. En effet, ce sont les nombreuses aloses revenues pondre dans la Vire qui meurent après avoir assuré leur descendance.

Cette année, elles sont près de 6 000 à être passées devant les caméras de l'observatoire piscicole des Claires de Vire, alors qu'on en comptabilisait 3500 à la fin de l'été 2005. Une belle vitalité lorsqu'on sait que l'Alose a disparu des grands fleuves d'Europe en raison de la multiplication des barrages qui empêchent les poissons de rejoindre leurs zones de reproduction.

» Agriculture

Le bassin du Hamel passé au peigne fin



Le SMVV accueille Julie Clément pour un stage de 6 mois. Elle réalise une étude des risques de ruissellement et d'érosion sur le bassin versant du Hamel, qui couvre au total 70 km². Un premier comité de pilotage de l'étude, constitué de techniciens,

mais surtout d'élus, de pêcheurs et d'agriculteurs, s'est réuni le 12 mai dernier à la mairie de Condé pour s'accorder sur les paramètres à prendre en compte. La restitution de l'étude aura lieu au mois d'octobre. Ce sera l'occasion de cibler des actions à mettre en place.

Dernière année d'aide à la fertilisation raisonnée



Le nombre d'agriculteurs inscrits au programme d'aide à la fertilisation raisonnée connaît un déclin cette année avec 103 dossiers déposés. En effet, la plupart des agriculteurs engagés ont d'ores et déjà bénéficié des 3 années de subvention

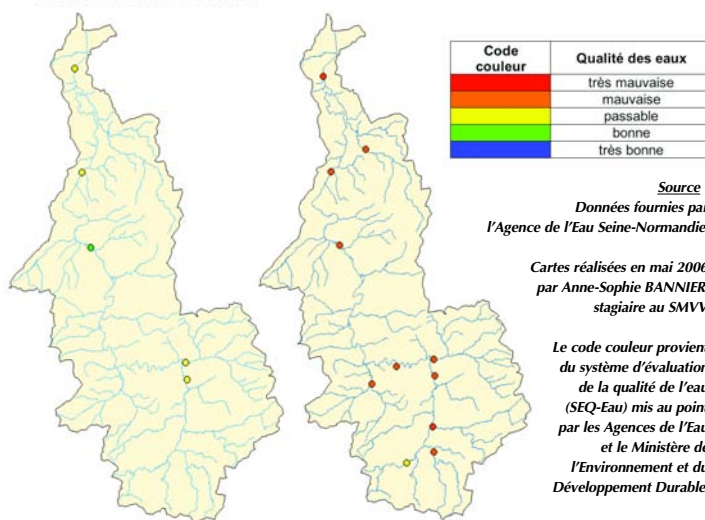
accordées dans le cadre du Contrat Territorial. L'opération se termine cette année. N'hésitez pas à informer les agriculteurs intéressés.

Qualité des eaux de la Vire : il faut poursuivre les efforts !

Le suivi de l'altération nitrates sur la Vire et ses affluents montre une tendance à la dégradation.

Cependant, cette dégradation semble se ralentir ces dernières années. En effet, le climat plutôt sec amoindrit les épisodes de ruissellement l'hiver, tandis que les nitrates sont consommés l'été en grande quantité par les algues qui profitent des phénomènes d'eutrophisation.

Etat des lieux 1979-Nitrates Etat des lieux 2005-Nitrates



LE TOURISME POUR TOUS DANS LE SAINT-LOIS



La Loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances ainsi qu'à la participation et la citoyenneté des personnes handicapées va modifier l'espace de vie quotidien en faveur d'une accessibilité pour tous d'ici à 2015.

Dans le domaine des loisirs, le label national Tourisme et Handicaps est un outil pour garantir un accueil de qualité et adapté à tout type de handicap (moteur, visuel, auditif et mental). En 2006, de nouveaux équipements rejoignent les trois établissements déjà labellisés en 2005 (la Petite Auberge à Candol, le centre équestre de Saint Gilles et le Jardin d'Elle à Villiers Fossard) :

• L'Art du Bois à Rémilly sur Lozon

Florence Leloutre réserve un accueil particulier aux personnes à mobilité réduite et aux personnes ayant une déficience auditive.



• Les pontons de pêche sur la Vire le long du chemin de halage

A Hébécrevon, au camping municipal de Tessa sur Vire, et, à la Chapelle sur Vire, l'activité handipêche est développée sur la Vire.

Contact : Corinne TALHOUARNE
tél : 02 33 72 56 73



LA VOIE VERTE DU BORD DE VIRE

➔ **Le chemin de halage fait peau neuve** pour offrir un produit randonnée de qualité pour tous...

De Saint Lô (quai Joseph Leclerc-Hardy) au pont de Candol, quatre kilomètres de bande sablée vont réjouir les promeneurs et randonneurs à pied, à vélo, à VTT, à cheval et en attelage.

Financé à 100% par le Conseil Général de la Manche, les travaux de revêtement s'accompagneront par la mise en place d'une signalétique et l'équipement d'aires de pique-nique et de repos en partenariat avec les collectivités concernées.

Contact : Direction des Routes du Conseil Général de la Manche
tél : 02 33 05 95 00



➔ **La nouvelle brochure des Voies Vertes de la Manche** est disponible dans les Offices de Tourisme sur simple demande.

➔ **Coup de vent sur la 6ème édition de la Fête du Halage**, le 20

mai dernier à La Mancellière sur Vire... Malgré une météo peu clémente, 467 randonneurs à pied, à VTT, à cheval, en attelage et en canoë kayak étaient fidèles au rendez-vous. Le repas du terroir a rassemblé 180 convives dans une ambiance conviviale et tzigane !



» Coups de cœur

➔ **Le Syndicat d'Initiative du canton de Marigny se met sur le web :**

www.SI-marigny.fr

Information : comdecom.marigny@wanadoo.fr
Tél : 02 33 55 08 13

➔ **Découvrez Saint-Lô et les environs à vélo...**

NOUVEAUTE Location de vélos pour adulte et enfant de juin à septembre.

Possibilité de louer à l'heure, à la demi-journée ou à la journée. A la plage verte, au point accueil des balades en gabare.

Tél : 02 33 05 33 81 / 06 62 64 65 34

➔ **La saison commence à la maison éclusière des Ormes à Montmartin en Graignes**

Ouverture au public du 18 juillet au 27 août du mardi au dimanche de 14h à 18h



Exposition de photos, poteries, broderies et aquarelles.

Information :

cdc.daye@wanadoo.fr

Tél. 02 33 77 17 40



» A vos agendas

➔ **La Garde Républicaine à l'honneur à Saint-Lô...**

Le Bicentenaire du Haras national de Saint-Lô regorge d'animations et de festivités pour attirer tout public de juin à octobre 2006.

Expositions, ciné plein air, défilé, fanfare, spectacle équestre, attelage... : le Haras, les Archives départementales, le musée du Bocage Normand et l'Office de Tourisme intercommunal de Saint Lô vous invitent à la fête !

Information : Annie Pérot – tél : 02 33 77 60 35 – sce.tourisme@saint-lo.fr



➔ **A la découverte du conte et du bocage...**

Des balades contées pédestres avec ânes sont organisées en juillet et août par l'Office de Tourisme du canton de Torigni sur Vire et Jean François Bouvier.

Information :

Pascaline Madelaine – tél : 02 33 77 42 22

www.ot-torigni.fr

➔ **Les 4, 5 et 6 août 2006 : 30ème édition de la Fête de la Pomme d'Or à Gouvets**

Grande fête du cidre avec le concours départemental de cidre fermier.

Information : André Bossard – tél : 02 33 56 31 11



Lettre d'information éditée par le Syndicat Mixte du Val de Vire

Promenade des Ports - 50000 Saint-Lô

Tél : 02 33 72 56 70 - E-mail : smvv@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Philippe Gosselin.

Rédactrices : Juliette Henri, Stéphanie Legendre, Corinne Talhouarne.

Conception et impression : L'AUTRE - 02 33 05 75 78

Crédit photos : SMVV, CDC Tessa sur Vire, CDC Région de Daye, DDE.

Imprimé sur papier recyclé.

